Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Fenelon - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Fenelon - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (48093)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Fenelon - BTS - Services - Tourisme - en apprentissage (48093)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	169	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes du bac	Notes et appréciations des bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations sur les relevés de notes de 1ère et terminale	Méthode de travail, rigueur, assiduité, implication, discipline	Important
Savoir-être	Capacité à s'investir Assiduité, ponctualité	Lecture des appréciations des professeurs. Absences et retards notés sur les relevés de notes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation	Connaissance du BTS, appréciations sur les relevés de notes	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Attrait pour le tourisme Expériences professionnelles éventuelles	CV	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Parmi ces critères, on retrouve :

- **Critères quantitatifs :**
  - Niveau scolaire insuffisant (notes trop faibles dans les matières scientifiques et techniques).
  - Taux d'absentéisme trop élevé dans le parcours antérieur.
- **Critères qualitatifs :**
  - Motivation peu convaincante dans la lettre ou le projet de formation motivé (Parcoursup).
  - Inadéquation entre la formation demandée et le parcours ou le projet professionnel du candidat

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Les appréciations figurant sur les bulletins scolaires ainsi que la lettre de motivation sont examinées avec attention par la commission de recrutement :

- **Appréciations des bulletins** : attitude générale, assiduité, comportement en classe.
- **Lettre de motivation** : qualité de la rédaction, clarté et pertinence des arguments pour justifier le choix du BTS Tourisme et du projet professionnel associé.
- **Expériences complémentaires** : stages, jobs d’été, immersions ou rencontres avec des professionnels du secteur touristique

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission d'examen des vœux conseille aux candidat(e)s de compléter soigneusement leur projet motivé et d'indiquer leurs expériences Professionnelles qu'elles se soient déroulées dans le cadre de périodes de formation en milieu professionnel ou en dehors de leur scolarité. N'hésitez pas à intégrer des documents en ligne : certificat de stage, lettre de recommandations. Il serait souhaitable que le candidat se déplace aux différents salons ou journées portes ouverte pour se renseigner sur les attendus de la formation

Signature :
PHILIPPE MISERY,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Fenelon